

LE BULLETIN MUNICIPAL



Vous désirez faire paraître vos activités, des remerciements, de l'information etc... veuillez nous faire parvenir par courrier électronique l'information désirée à l'adresse suivante:

municipalite@saint-zephirin.ca Veuillez noter que faute d'espace les demandes de parution de notre communauté seront privilégiées.

Date de tombée: le 5 du mois
Parution: entre le 10 et le 15 du mois.

AUSSITÔT ARRIVÉ - AUSSITÔT LU

Le bulletin municipal renferme une multitude d'information concernant les différents services que la Municipalité et ses organismes vous offrent.

Le Conseil municipal, les Loisirs, la FADOQ, la Régie Incendie, la Régie des déchets etc...

À chaque mois, les chroniques suivantes apparaissent dans votre Bulletin Municipal.

- Le conseil vous informe...
- Rappel de votre inspecteur municipal...
- Saviez-vous que...
- Les Loisirs et FADOQ vous informent...
- Les Régies déchets et incendie vous informent...
- Votre Bibliothèque vous informe...
- La SQ vous informe... et
- L'information générale

**RESTEZ INFORMÉ FAITES LA LECTURE DE VOTRE BULLETIN MUNICIPAL.
CELA ÉVITERA DE VOUS QUESTIONNER !
QU'EN PENSEZ-VOUS ?**

À la UNE ce mois-ci!

Début des travaux
du terrain de tennis
YOUPI !!!



FERMETURE du pont de la rivière Saint-Zéphirin sur le rang Saint-François.
Du 6 juin 2016 au 30 novembre 2016
Reconstruction du pont

**Prochain paiement pour
les taxes municipales
Le 4 juillet 2016**

Voici les dates pour vos ventes de garage 2016

Vendredi 24 juin de 8h à 20h
Samedi 25 juin de 8h à 20h
Dimanche 26 juin de 8h à 20h

Vous devez être à 1 mètre de la rue et vous avez le droit de faire 2 ventes de garage par année.

Les prochaines ventes de garage auront lieu les deux dernières fin de semaine d'août 2016.
Le 19, 20 et 21 août 2016 ainsi que le 26, 27 et 28 août 2016 de 8h à 20h.



La municipalité vous informe...

MOIS: JUIN 2016

- ▶ La municipalité a demandé une estimation des coûts à la compagnie Sogetel pour l'implantation de la fibre optique sur l'ensemble de son territoire. À la lumière de cette estimation la municipalité attendra l'estimation des coûts du projet de la MRC de Nicolet-Yamaska de munir l'ensemble de son territoire de fibre optique.
- ▶ Le conseil a résolu que une nouvelle signalisation sera en vigueur sur la route de l'Église pour la rentrée scolaire en septembre 2016.
- ▶ Suite à la proposition de Madame Isabelle Grenier, le conseil a résolu d'offrir une contribution financière de 400\$ pour le repas de fin d'année à la coopérative de La Capucine.
- ▶ 1er versement pour la SQ au montant de 41 410\$
- ▶ Les comptes à payer sont acceptés au montant de 130 777\$.

Malheureusement nous n'avons pas gagné «la Corvée Desjardins». Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps d'inscrire leur vote.

		8		5			9	
		4	8	3		2	7	
		6			5	3		
3	8			1		7	6	
6			7	4			1	
2	1			6		4	5	
	7	3			1			
8	5		3	9	7			
	2			4		7		

NOS SINCÈRES CONDOLÉANCES À LA FAMILLE



Famille: Bourassa



J'aime

N'oubliez pas de nous suivre sur
NOTRE PAGE FACEBOOK de la municipalité.

L'inspecteur vous informe...

- ▶ **Conteneur pour matériaux de construction:** Un conteneur est mis à votre disposition. Les matériaux acceptés: bois de construction (sauf bois traité), métaux, agrégats (ciment, roche, brique, asphalte, céramique), gypse, bardes d'asphalte. (Ce service est réservé aux citoyens, **pas aux contracteurs**)
- ▶ **Conteneur pour branches, feuilles et pelouse:** Un conteneur est mis à votre disposition depuis le 25 avril. Une plateforme sur roues vous permet de VIDER vos sacs plus facilement.
- ▶ **Conteneur pour enrobage de plastique blanc:** Un conteneur est mis à votre disposition pour la collecte d'enrobage de plastique BLANC. Le plastique doit être exempt de filet et de cordes.
- ▶ **Résidus domestiques dangereux:** les contenants de 20 litres vides enlever les couvercles et insérer les contenants les uns dans les autres.
- ▶ **Résidus domestique dangereux produits non acceptés:** pneus, pinceaux, pannes, rouleaux à peinture, chiffons etc. ne sont pas acceptés.
- ▶ **Réparation de votre bac noir ou vert:** Avisez Jean Audet au 819-313-2188.
- ▶ **Propriétaire de chiens:** Vous devez vous procurer une médaille au bureau municipal. Le coût est de 5\$ par année. Ceci facilite grandement les recherches en cas de chien perdu.
- ▶ **Rénovation construction:** Pour toutes modifications à votre propriété, vous devez faire la demande d'un permis soit au bureau municipal ou sur le site de la MRC.
- ▶ **Feux en zone verte:** Vous devez faire une demande de permis entre le 15 avril et le 15 novembre pour faire un feu à ciel ouvert. Le permis est émis la journée même du brûlage. Le feu doit être composé que de bois ou matière végétale.
- ▶ **Feux en zone blanche (village):** feux à ciel ouvert sont interdits. Les feux de foyer muni d'un grillage sont permis. Le bon jugement est de mise pour la fumée dans le voisinage.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS LE 7 JUILLET 2016



Veuillez prendre note des directives suivantes:

Les encombrants devront être manipulables par une seule personne. Vous devez être présent si tel n'est pas le cas. Les matériaux de construction ne sont pas des encombrants donc ils ne seront pas ramassés.

De plus, si un encombrant peut être inséré dans le bac il n'est pas considéré comme un encombrant.

Il est très important de mettre vos bacs au chemin la veille et de laisser une distance entre vos bacs

Les collectes reprendront
aux semaines à compter du 7 avril 2016



Centre-du-Québec



Club de St-Zéphirin

Voici les gagnants des **jeux de la FADOQ** du Centre-du-Québec qui se sont déroulés à Victoriaville le 2 mai 2016 à la discipline des quilles handicap, vos récipiendaires de la **médaille d'argent**



De droite à gauche ; Gaston Bourassa, Réjean Veilleux, Lucette Rousseau, Jeannine Courchesne et Jean-Luc Mercier.

Ils iront représentés le Centre du Québec aux jeux provinciaux de la FADOQ en septembre 2016 à Lévis. Félicitations à tous. Nous sommes fiers de vous.



Le comité du camp de jour de Saint-Zéphirin-de-Courval est heureux de vous annoncer que vos enfants pourront encore venir s'amuser cet été au Camp de jour. Grâce aux efforts des membres du comité, les parents pourront bénéficier d'un service de garde de qualité durant la période estivale

Pour satisfaire les besoins de plus de gens possible, le camp de jour offre le service 5 jours semaine soit du lundi au vendredi, de 8h00 à 17h30.

Le camp de jour débutera le **LUNDI 27 JUIN 2016** et se terminera le **vendredi 12 août**, soit 7 semaines au total (35 jours).

Le coût sera de **130\$** par enfant pour l'été, soit à peine 3.72\$/enfant. Ces frais sont déductibles d'impôts, ce qui rend le camp de jour encore plus abordable. Un coût de 25\$ supplémentaire s'ajoute pour les non-résidents.

Le camp de jour peut également vous être offert à la journée au coût de 12\$/jour payable à l'arrivée.

Les inscription se feront au bureau municipal aux heures habituelle d'ouverture

Vous aurez besoin de votre numéro d'assurance sociale pour les reçus d'impôts.

LES FRAIS DU CAMP DE JOUR SONT ENTIÈREMENT PAYABLES À L'INSCRIPTION. À moins d'un déménagement aucun remboursement ne sera effectué.

La Corporation des Loisirs de Saint-Zéphirin
1232 Rang Saint-Pierre Saint-Zéphirin
Téléphone : 450-564-2188
De 8h 30 à 12h et de 13h à 16h du lundi au jeudi



Tu es âgé entre 4 et 12 ans et tu voudrais jouer au soccer cet été, alors viens t'inscrire

Les inscription se feront au bureau municipal aux heures habituelle d'ouverture

LES ÉQUIPES SERONT FORMÉES SELON LES GROUPES D'ÂGES ET LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS.

COÛT :

Âge : 4 -5 ans	25\$
6 ans et plus	35\$

LES FRAIS D'INSCRIPTION POUR LE SOCCER SONT ENTIÈREMENT PAYABLES À L'INSCRIPTION

Le soccer débutera le mardi 21 juin dès 19h00

Bon été

La Corporation des Loisirs de Saint-Zéphirin
1232 Rang Saint-Pierre Saint-Zéphirin
Téléphone : 450-564-2188
De 8h 30 à 12h et de 13h à 16h du lundi au jeudi



La Bibliothèque vous informe...

Bonjour à tous,

Lors de l'assemblée générale du réseau BIBLIO du 3 juin, notre bibliothèque s'est méritée 5 étoiles dans le programme BiblioQUALITÉ pour ses efforts d'investissement. Félicitations à notre bibliothécaire, Angèle Lefebvre, et à toute l'équipe de bénévoles.

Toutes personnes détenant une carte d'abonné de la bibliothèque peut aller sur le site www.mabibliotheque.ca pour connaître les ressources électroniques comme Zinio pour les revues, Édu performance pour des cours en ligne de Word, Excel etc, Tape touche et plusieurs autres ressources, comme l'aide aux devoirs de tout niveaux. Venez chercher votre NIP pour avoir accès à tous ces services.

Pour les personnes non-abonnés, venez nous rencontrer et il nous fera plaisir de vous servir.



Les Loisirs et Le Club FADOQ vous informent...



Invitation du Club FADOQ Saint-Zéphirin-de-Courval

Bienvenue au tournoi de pétanque d'été

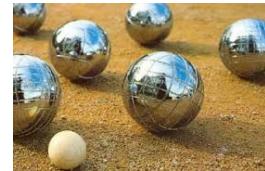
Quand: le 2 juillet 2016

Heure d'inscription: 10h30 à 11h30

Où: centre communautaire de Saint-Zéphirin

Café, soupe, liqueur, eau et bière vendu sur place.

Au plaisir de vous accueillir



Vendredi 17 juin 2016

Abbaye St-Benoît du Lac et artisanat des cantons.

Démonstration de fabrication de savon, visite gourmet par nature.

Visite chez artisanat des Cantons.

Découvrez le monastère , l'église et la vie quotidienne des moines

Bienvenue à tous

Journée et repas 99.00\$



Pour Information : Monique Lemaire au 450-564-1108

Liette Benoît au 450-783-6540

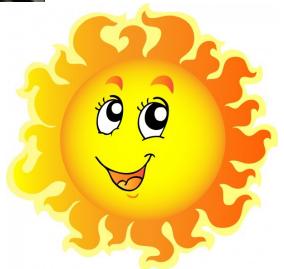
À venir:

11-12 juillet 2016

Un voyage de 2 jours , 5 repas .

Ermitage Saint-Antoine de lac Bouchette et Zoo de St-Félicien.

Prix: 329.00\$



Du 3 au 9 août 2016

Les îles de la Madeleine, il nous restent des places à combler.



Du 16 au 18 novembre 2016

Manoir du Lac-Etchemin, Noël en automne.

Les Municipalités en autorité d'agir. Les municipalités ont le pouvoir de faire respecter la protection de la bande riveraine. Les exigences minimales de la Politique sont généralement intégrées dans leur réglementation. Les autorités municipales et gouvernementales peuvent adopter des mesures de protection supplémentaires, autrement dit être plus sévères que la norme minimale exigée dans la Politique pour répondre à des situations particulières. Les municipalités ont aussi le droit d'émettre des constats d'infraction. C'est donc dire l'importance de bien connaître la réglementation en vigueur!



Municipalité Saint-Zéphirin-de-Courval

Saviez-vous qu'il est **interdit** sans l'obtention d'un **certificat autorisation** d'excaver du sol, de déplacer l'humus, de faire des travaux de stabilisation, d'abattre des arbres, d'effectuer des travaux de remblai et de déblai ou tout autre travaux pouvant être réalisé dans la **rive et la bande riveraine** d'un **plan d'eau** ou d'un **cours d'eau** situé sur vos terres agricoles?

Saviez-vous que si vous effectuez des **travaux sans certificat d'autorisation**, vous être passible d'une amende et nous pourrions exiger la remise en état des lieux?

Avant de procéder à des travaux informez-vous auprès de votre municipalité.

COURS D'EAU OU FOSSÉ?

L'aménagement et l'entretien des cours d'eau sont de la compétence des municipalités régionales de comté (MRC). Les définitions ci-dessous sont celles contenues dans le guide d'interprétation de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* et dans la *Loi sur les compétences municipales*. D'autres définitions peuvent s'appliquer.

COURS D'EAU : Toute masse d'eau qui s'écoule dans un lit avec un débit régulier ou intermittent, y compris celle qui a été créée ou modifiée par une intervention humaine. Tous les cours d'eau sont visés par l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables.

FOSSÉS : Le fossé est une dépression en long creusée dans le sol par l'intervention humaine. Les fossés de drainage doivent être utilisés qu'aux seules fins de drainage ou d'irrigation. Aussi, la superficie de leur bassin versant doit être inférieure à 100 hectares.

Attention : la portion d'un cours d'eau qui sert de fossé demeure de la compétence de la MRC. Retenons aussi que la distinction que l'on faisait auparavant entre un cours d'eau réglementé ou « verbalisé », et non réglementé n'existe plus.

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

LA MRC DE NICOLET-YAMASKA AMORCE LE PROCESSUS D'ÉLABORATION

Nicolet, le 8 juin 2016 – La MRC de Nicolet-Yamaska est fière d'annoncer le démarrage d'un projet fort prometteur, celui du **Plan de développement de la zone agricole (PDZA)**. En s'appuyant sur les besoins des producteurs agricoles et de la population, ce projet permettra de développer des actions qui définiront l'avenir de l'agriculture sur le territoire.

Notre plus grand souhait : développer une agriculture durable qui met en valeur le plein potentiel de la zone agricole. Il s'agit donc d'une occasion particulière où nous avons tous le pouvoir de « rêver l'agriculture », terme utilisé par monsieur Pierre Gaudet, maire d'Aston-Jonction et co-président du comité directeur avec monsieur Mario Proulx. Par conséquent, il ne faut pas sous-estimer l'impact que peut avoir un tel projet sur l'ensemble du territoire. Comme le mentionne monsieur Marc Descôteaux, préfet de la MRC de Nicolet-Yamaska, « les actions qui résulteront de ce plan influenceront certainement la dynamique agricole, agroalimentaire et même agrotouristique du territoire ».

Fort intéressant, c'est au total, 58 % de la superficie de la MRC qui est situé en zone agricole. Il va sans dire que le **Plan de développement de la zone agricole** concerne non seulement les agriculteurs, mais aussi indirectement l'ensemble de la population. C'est pourquoi la concertation revêt une grande importance au sein de la démarche du PDZA. En ce sens, diverses activités de consultation auront lieu au cours des principales étapes du projet s'échelonnant sur 18 mois.

Sur invitation, certains intervenants stratégiques du milieu agricole, agroalimentaire et agrotouristique participeront à deux formes différentes de discussion. L'aide à la relève agricole, la place de la foresterie sur le territoire et les opportunités de mise en marché font partie des sujets qui seront abordés. S'adressant à l'ensemble du public, deux consultations seront organisées sur le territoire de la MRC au printemps 2017. Au cours de la démarche, un sondage en ligne sera diffusé sur la page Facebook du PDZA pour nous permettre de recueillir des données complémentaires. Nous profitons donc de l'occasion pour inviter la population à réfléchir sur sa propre définition de l'avenir de l'agriculture et à suivre nos activités en consultant le site web de la MRC de Nicolet-Yamaska et en adhérant à la page Facebook (PDZA MRC Nicolet-Yamaska). À cet égard, il est à noter que des prix de participation seront remis lors de certaines activités.

Ce projet a pu être réalisé en vertu de l'entente Canada-Québec *Cultivons l'avenir 2*. Pour toutes questions et suggestions, vous pouvez rejoindre Marie-Hélène Larivière, chargée de projet du PDZA.

-30-

Source : Marie-Hélène Larivière, M. Env.
Chargée de projet du PDZA
MRC de Nicolet-Yamaska
T. 819-293-2997 p. 246
mh.lariviere@mrcny.qc.ca

BIEN VIEILLIR À L'ABRI DE LA FRAUDE ET DES ARNAQUES

Afin de souligner la

Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

Conférencière : sergente Éloïse Cossette de la Sûreté du Québec

Dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées, la Sûreté du Québec s'associe aux Tables de concertation pour les aînés afin de vous présenter cette conférence.

La sergente Éloïse Cossette explorera avec vous les thèmes de la *fraude des grands-parents*, du vol d'identité ainsi que des différentes manigances pour vous soutirer de l'information sur l'internet.

Ces arnaques reviennent régulièrement dans l'actualité et se produisent quotidiennement partout au Québec.

Personne n'est à l'abri de cette forme de maltraitance, d'où l'importance de rester vigilant et de bien reconnaître les indices.

Au plaisir de vous compter parmi nous!



Conférence gratuite! Bienvenue à tous

Mercredi 15 Juin

13 h :
accueil et collation

13 h 30 :
Conférence

**Centre culturel Larochele
4000, boul. de Port-Royal
(secteur St-Grégoire)**

Pour informations et
inscriptions, composez le
819 222-5355

Une invitation de :



Le 15 juin prochain, soulignons la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des aînés

Parce que la maltraitance n'est jamais acceptable.

La société québécoise se mobilise pour y mettre fin.

Témoin ou victime, chacun a son rôle à jouer : se renseigner, rester vigilant, soutenir un proche, informer ses pairs, référer, mais surtout, dénoncer la maltraitance.

L'ultime but n'est pas de trouver un coupable et d'entreprendre une procédure judiciaire, le but ultime est de mettre fin à la maltraitance, et ce, selon la volonté et dans le respect des victimes.

Le 15 juin, portez le ruban mauve afin de sensibiliser votre entourage à la lutte contre les abus envers les personnes âgées!



La maltraitance ne laisse pas toujours des signes visibles : infantiliser, intimider, frauder, menacer, forcer, ridiculiser, parler à sa place, discriminer... une victime se cache peut-être dans votre entourage.

Pour mieux reconnaître la problématique : www.aideabusaines.ca

Pour s'informer ou dénoncer : la ligne Aide Abus Aînés : 1 888 489-2287 ou info santé / info social : 811



Un message de la Table régionale de concertation des personnes aînées du Centre-du-Québec qui constitue l'instance régionale la plus représentative des personnes aînées de la région Centre-du-Québec. Elle œuvre à améliorer et protéger les conditions, la qualité et le niveau de vie des personnes aînées de la région.

Pour nous contacter : 819 222-5355

*****Nouveau***** Petites annonces gratuites pour les résidents de Saint-Zéphirin

Faites moi suivre par courriel vos petites annonces. Nous les ferons paraître dans le bulletin suivant la réception de celle-ci, ou par téléphone en communiquer avec **Anne-Marie au 450 564-2188**.

Pneus à vendre

Pneus # P225-70R15 100T
75\$ chacun

Monsieur Carol Vallée Tél. : 450-564-1197

Apprendre à connaître nos racines chrétiennes, partager nos valeurs de foi intérieure

8-10 ans Parcours familial : catéchèse, expériences artistiques, activités
10 -13 ans Parcours familial : catéchèse, expériences artistiques, activités
Ados Parcours pour 1^{ère} communion et confirmation
Adultes (17 ans et +) : Parcours pour 1^{ère} communion et confirmation
Adultes : Maisonnée d'Évangile /accueil, ouverture, partage de la Parole

Rencontre d'informations et inscriptions : mardi 6 septembre à Baie du Febvre ou mercredi 14 septembre à La Visitation 19 :00

Informations : Sylvie Gagné pastoassumption@gmail.com ou 450-783-6783



**La Coopérative La Capucine
1000, rue Saint-Joseph
St-Zéphirin (Québec) J0G 1V0**

Bonjour,

La Coopérative La Capucine offre un service de repas complet à un prix compétitif aux élèves de l'école primaire de votre secteur, et ce depuis plus de 30 ans.

Nous sommes présentement dans les préparatifs du repas de fin d'année que nous offrons gratuitement à tous les élèves et aux personnels de l'école. Celle-ci accueille environ 100 élèves provenant de nos trois municipalités soient : St-Zéphirin, St-Elphège et La Visitation.

Nous sollicitons votre aide pour continuer de pouvoir offrir ce dîner mémorable aux jeunes encore cette année. Toutes contributions est la bienvenue même les petits montants. Nous vous remettrons un reçu pour les montants de plus de 20 \$.

Nous vous remercions à l'avance de votre générosité et vous souhaitons de passer un très bel été.

Valérie Gagnon,
Présidente du C.A. de la
Coopérative La Capucine

-----À retourner avec votre commandite-----

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Montant : _____

Si chèque, libellé au nom de « La cafétéria Coopérative La Capucine »
Une réponse avant le 20 juin 2016 serait très appréciée.

Adresse de retour : a/s Marie-Pierre Lemire, Cafétéria Coopérative La Capucine,
700 rang St-Louis, St-Zéphirin (Québec) J0G 1V0